



Direction générale des services
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

**Extrait des délibérations
du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes
Séance du mardi 19 mai 2020**

N° 2 – D. 19.05.2020

L'an deux mil vingt, le dix-neuf mai à neuf heures, le conseil académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Madame BERTONECHE Caroline, présidente du conseil académique.

Point à l'ordre du jour :

2.2. Désignation comité éditorial d'UGA Editions

Considérant que, dans le cadre du renouvellement du comité éditorial UGA Editions, il convient de procéder à la désignation comme suit pour siéger au sein de ce comité :

- Désignation de 4 représentants parmi les enseignants-chercheurs (collège A ou B) représentant les 4 grands secteurs disciplinaires (disciplines juridiques, économiques et de gestion ; lettres et sciences humaines et sociales ; disciplines de santé ; sciences et technologies), soit 2 élus de la CR et 2 élus de la CFVU.

Considérant les candidatures suivantes :

- Laurence VIANES pour représenter la CFVU et le secteur LLSH,
- Laurent DAVOUST, Thierry FORVEILLE et Pierre HILY-BLANT pour représenter la CR et le secteur ST,
- Fanny COULOMB pour représenter la CFVU et le secteur DEG,
- Pierre RAY pour représenter la CR et le secteur DS.

Il est procédé à un vote sur ces candidatures.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

- a) Sur la candidature de Laurence VIANES pour représenter la CFVU et le secteur LLSH au comité éditorial d'UGA Editions

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	93
Membres présents	62
Membres représentés	5
Nombre de votants	67
Voix favorables	62
Voix défavorable	0
Abstentions	5

Au regard des votes, Laurence VIANES est désignée par le conseil académique pour représenter la CFVU et le secteur LLSH au comité éditorial d'UGA Editions.

- b) Sur les candidatures de Laurent DAVOUST, de Thierry FORVEILLE et Pierre HILY-BLANT pour représenter la CR et le secteur ST au comité éditorial d'UGA Editions

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	93
Membres présents	62
Membres représentés	5
Nombre de votants	67
Laurent DAVOUST	19
Thierry FORVEILLE	22
Pierre HILY-BLANT	19
Abstentions	7

Au regard des votes, Thierry FORVEILLE est désigné par le conseil académique pour représenter la CFVU et le secteur ST au comité éditorial d'UGA Editions.

- c) Sur la candidature de Fanny COULOMB pour représenter la CFVU et le secteur DEG au comité éditorial d'UGA Editions

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	93
Membres présents	62
Membres représentés	5
Nombre de votants	67
Voix favorables	58
Voix défavorables	3
Abstentions	6

Au regard des votes, Fanny COULOMB est désignée par le conseil académique pour représenter la CFVU et le secteur DEG au comité éditorial d'UGA Editions.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

d) Sur la candidature de Pierre RAY pour représenter la CR et le secteur DS au comité éditorial d'UGA Editions

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	93
Membres présents	62
Membres représentés	5
Nombre de votants	67
Voix favorables	58
Voix défavorable	1
Abstentions	8

Au regard des votes, Pierre RAY est désigné par le conseil académique pour représenter la CR et le secteur DS au comité éditorial d'UGA Editions.

Publié le : 28/07/2020

Transmis au Rectorat le : 28/07/2020

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 19 mai 2020

Pour le Président et par délégation

Le Directeur général des services,
Joris BENELLE

Pour le Président et par délégation
Le Directeur général des services
Joris BENELLE